

Le badminton est un sport qui peut solliciter intensément les systèmes cardiovasculaire et respiratoire. Cette activité physique particulière doit donc inciter le médecin à la prudence pour la délivrance de ce certificat. Le risque de mort subite au cours d'une activité physique intense existe chez les séniors et aussi chez les plus jeunes.

Le présent certificat doit être établi par un médecin titulaire du doctorat d'État, inscrit à l'Ordre des médecins.

Seul le Médecin au cours de son examen est apte à décider de la nécessité de pratiquer des examens complémentaires tels qu'un électrocardiogramme, une épreuve d'effort, une échographie, un bilan biologique... en fonction des signes d'alerte et des facteurs de risque après en avoir apprécié l'importance.

Je soussigné(e), Do	octeur en M	édecine, cer	tifie avoir exa	aminé ce jour :	
Nom :			Prénom :		
Né(e) le : /	_ /				
et, après avoir procertifie que son éta badminton.	•			·	. •
Fait à	le /	/	Signatuı	re et cachet du médec	cin examinateur :





Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS — SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*						
Durant les 12 derniers mois						
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?						
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?						
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?						
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?						
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?						
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?						
A ce jour						
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?						
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?						
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?						
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.						

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.